



NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET
SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DE LA PROSPECTIVE ET DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Paris, le 22 juin 2009

INVITATION PRESSE

**Nathalie Kosciusko-Morizet organise une rencontre « Droits et libertés dans la société numérique »
Paris - Jeudi 25 juin 2009**

Au moment où s'ébauche aux Etats-Unis le projet d'un gouvernement 2.0¹, l'accès à l'Internet est en passe de devenir aussi indispensable que l'électricité. Dans le même temps, le réseau mondial, parce qu'il offre d'innombrables possibilités, révolutionne au passage des habitudes et des règles de vie parfois séculaires. Ce formidable essor du numérique soulève ainsi de profondes interrogations sur l'avenir de notre espace démocratique, de notre vie privée ou de nos relations sociales.

Afin d'anticiper au mieux cette « révolution numérique », Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, réunira, jeudi 25 juin, des spécialistes et des observateurs de nombreux horizons autour du colloque « Droits et libertés dans la société numérique ».

A travers plusieurs tables rondes, animées par Bernard Benhamou, Délégué aux usages de l'Internet (DUI), il s'agira de débattre de trois enjeux majeurs liés à Internet : l'impact du « réseau des réseaux » sur la démocratie, en France et dans le monde, les problèmes de la régulation et de la gouvernance d'Internet et enfin l'influence des nouveaux usages d'Internet sur nos modes de vie et valeurs de demain (**CF programme ci-joint**).

« Au regard des événements en Iran, nous mesurons toute la portée d'Internet comme instrument au service de la liberté et de la démocratie. Néanmoins, Internet sert aussi la propagation des idées et des pratiques les plus condamnables. Dès lors, il nous appartient collectivement d'en établir les règles pour en tirer le meilleur, afin que les valeurs républicaines se retrouvent pleinement dans la société numérique », estime Nathalie Kosciusko-Morizet.

Jeudi 25 juin 2009

De 9h15 à 12h30

**A l'Institut océanographique – grand amphithéâtre
195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris**

Le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir vous accréditer avant mercredi 24 juin, auprès du service de presse au 01 42 75 56 54 ou par retour d'e-mail.

¹ www.data.gov

Contacts presse :

Anne Dorsemaine – 01 42 75 56 54

Juliette Angelergues – 01 42 75 85 07



Programme

Colloque « Droits et libertés dans la société numérique »

Judi 25 juin

Institut océanographique – grand amphithéâtre

195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

De 9h15 à 12h30

9h15 **Ouverture du colloque par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**

9h30 **Première table ronde : « Internet, quels progrès pour la démocratie ? »**

Internet favorise le partage d'informations et d'opinion mais peut également se révéler un formidable instrument de contre-pouvoir face aux dictatures et aux régimes oligarchiques. Aujourd'hui, à l'heure des réseaux sociaux et de l'Internet mobile, à quoi ressemble la délibération démocratique ? Peut-on parler d'un « espace public numérique » ?

Intervenants :

- **Nicolas VANBREMEERSCH**, auteur de *La Démocratie numérique*.
- **Bernard POULET**, rédacteur en chef de *L'Expansion*, auteur de *La fin des journaux*.
- **René TRÉGOUET**, ancien sénateur, auteur du rapport *Des pyramides du pouvoir aux réseaux de savoirs*.
- **Julien PAIN**, journaliste à France 24, ancien responsable du bureau « Nouveaux médias » à Reporter sans frontières (RSF).
- **Cécile OSTRIA**, directrice de la Fondation Nicolas Hulot.

10h30 **Deuxième table ronde : « Quelles règles pour la société numérique ? »**

Contrôle politique, délinquance en ligne, piratage, sécurisation des échanges économiques: les raisons de mieux contrôler l'organisation du réseau des réseaux sont nombreuses et mobilisent les États, les marchés, les institutions internationales et la communauté pionnière du réseau. Pourtant, l'idée de renforcer les règles et de poser des limites à la libre circulation des données et des informations se heurte souvent aux possibilités techniques comme aux aspirations profondes des internautes.

Intervenants :

- **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, Membre du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique.
- **Alain BENSOUSSAN**, Avocat, spécialiste du droit de l'informatique, des télécoms, de l'Internet et de la technologie avancée.
- **Corinne THIERACHE**, Avocate, présidente de « Cyberlex », l'association du droit et des nouvelles technologies.
- **Pascal ROGARD**, directeur général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACM).
- **Jérémie IMMERMANN**, co-fondateur de l'association la Quadrature du Net.

Contacts presse :

Anne Dorsemaine – – 01 42 75 56 54

Juliette Angelergues – 01 42 75 85 07



11h30 **Troisième table ronde : « Internet sert-t-il les valeurs républicaines ? »**

A l'heure où l'Internet épouse les activités quotidiennes des citoyens, le risque de voir le réseau devenir l'instrument d'une surveillance généralisée devient une préoccupation majeure. Ce risque sera-t-il d'autant plus grand que cette surveillance serait acceptée dans les premiers temps par les citoyens eux-mêmes ? Lorsque le réseau aura quitté les ordinateurs pour s'intégrer dans chacun des objets du quotidien, pourrions-nous encore réclamer un droit au « silence des puces » ou établir pour les citoyens un droit à l'oubli sur les réseaux ?

Intervenants :

- **Alex TURK**, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).
- **Michel ALBERGANTI**, journaliste et écrivain, auteur de l'essai *Sous l'œil des puces RFID, la RFID et la démocratie*.
- **Alain Gérard SLAMA**, professeur à Sciences-Politiques à Paris et éditorialiste au journal le Figaro.
- **Jean-Marc MANACH**, journaliste spécialisé dans les nouvelles technologies et l'Internet.
- **Yves DETRAIGNE**, sénateur, rapporteur du rapport *La vie privée à l'heure des mémoires numériques*.

12h30 **Conclusion du colloque et point presse**